

La parole des jeunes

Numéro 152 de la revue **FOEVEN**, décembre 2006

La plupart des numéros de cette revue de la Fédération des Associations Régionales des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Éducation nationale apportent un éclairage éducatif sur questions intéressant directement les personnels scolaires et notamment les CPE (<http://www.foeven.asso.fr>). La chose ne saurait surprendre, en raison des interventions nombreuses et diversifiées des AROEVEN au sein des établissements scolaires (formation des délégués, des élèves médiateurs...).

Une large place est donc faite ici à la parole des jeunes dans l'école, même s'il ne faut pas oublier qu'elle se construit aussi pendant les centres de vacances et de loisirs (p. 24, p. 27), à travers des pratiques (pour certaines importables dans le cadre scolaire, comme les forums: p. 35).

Comme le rappellent Dominique DUVAL (p. 3) et Jean-Claude CHARBONNIER (p. 14), la parole est ce qui permet l'échange, la confrontation, la négociation et par là-même la construction de soi-même autant que l'ouverture à l'autre. C'est par elle, bien au-delà des mots, que la réflexion des jeunes/élèves se crée et que les représentations initiales (sur la notion de représentation : Françoise GAVROY, p. 3 ; Anne HOUDENT, p. 32) évoluent. Elle nécessite l'écoute, peut générer le conflit et tous deux les aident à grandir.

Les contributeurs (essentiellement membres de diverses AROEVEN) s'accordent sur la nécessité de prendre en compte cette parole.

D'abord, parce que c'est montrer aux adolescents qu'on les prend en considération et instaurer avec eux une relation constructive (Dominique DUVAL, p. 3) nécessaire à la préservation du lien social. En somme, les avoir en estime, entretenir avec eux une relation d'empathie sans pour autant acquiescer à tout.

Ensuite, parce que cette expérience est essentielle pour leur apprentissage de la citoyenneté. « *Cet apprentissage passe par une pratique de la participation dans cette micro-société qu'est l'école, laquelle devient un milieu de vie stimulant qui incite à la prise d'initiative où chacun peut développer sa créativité et cultiver son esprit critique* » (René BOUILLON, p. 1). L'on songe immanquablement aux piliers 6 et 7 du socle commun (initiative, autonomie...).

Permettant d'appréhender l'élève dans sa globalité (comme un « *être social* » : Yves Le Pennec, p. 20) la création d'instances de participation et d'espaces associatifs internes ou externes (R. BOUILLON, p 1) aux établissements scolaires a indéniablement constitué un progrès. Corollairement, certaines pratiques sont devenues courantes, qui peuvent toutes contribuer à asseoir la parole des élèves : commentaire du règlement intérieur en heure de vie de classe, sensibilisation à la fonction de délégué, formation des délégués élus.

Cette évolution est pourtant freinée par un certain nombre d'obstacles que le CPE entrevoit particulièrement sur ce temps de formation des élèves :

- sa propre disponibilité
- la disponibilité et l'implication des autres adultes de l'établissement
- le réinvestissement de la formation lors des heures de vie de classe ou des conseils de classe

- la difficulté pour les adultes de faire réellement place à la parole aux élèves. Au-delà de considérations temporelles, ceux-ci craignent souvent que leur autorité soit mise en cause par une parole inédite, imprévisible des élèves (D. DUVAL, p. 4 ; Yves LE PENNEC, p. 20)

- la volonté des élèves de se préserver un espace propre, loin des velléités de contrôle social des adultes qui les entourent (Sylvie CONDETTE, p. 7 et s.).

Pour contourner ou contenir ces difficultés, les auteurs évoquent plusieurs pistes de solutions :

- un engagement fort des personnels, sous l'égide de l'équipe de direction
- un accompagnement réel des élèves (R. BOUILLON, p. 2), par des personnes ressources (p. 13) qui sauront trouver la « *bonne distance* » (D. DUVAL, p. 4).
- une régularité des actions (concernant l'heure de vie de classe, Sophie CARRERE : 18).

Mais surtout, comme le note S. CONDETTE, « *ce n'est que dans un climat apaisé où la notion de respect a véritablement un sens que les élèves seront enclins à s'engager dans la vie de l'établissement* » (p. 13). Il y a là un préalable indispensable, qui mérite une vigilance constante des adultes à l'égard non seulement des élèves mais aussi des partenaires de la communauté scolaire. Sur ce point, et bien que le dossier ne l'évoque pas, la prise en compte de la parole des parents et la qualité des relations entretenues avec eux est essentielle.

Mikaëla CORDONNIER
Août 2008